



**national
farmers
union** | **union
nationale
des fermiers**

Robert Pedde Building
2717 Wentz Avenue
Saskatoon, SK S7K 4B6
p: (306) 652-9465
f: (306) 664-6226
email: nfu@nfu.ca

Défendre les droits des travailleurs temporaires et migrants

Union nationale des fermiers

Mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

L'Union nationale des fermiers (l'UNF) est reconnaissante de pouvoir présenter un mémoire au Comité dans le cadre de son étude sur les travailleurs temporaires et migrants au Canada.

Elle est particulièrement bien placée pour fournir des observations sur la réforme des volets agricoles du Programme des travailleurs étrangers temporaires du Canada. Étant le plus important organisme agricole à adhésion volontaire directe du Canada, elle se compose d'agriculteurs et de travailleurs agricoles qui défendent leurs intérêts dans les dossiers importants à leurs yeux, notamment la promotion d'un système alimentaire sain et équitable. Un certain nombre de ses membres emploient des travailleurs agricoles migrants originaires des Antilles ou du Mexique. Par conséquent, l'UNF formule à l'intention du comité sénatorial des recommandations; celles-ci reposent sur la politique que les membres ont adoptée par scrutin lors d'assemblées annuelles et dont a discuté le comité sur les travailleurs migrants, composé et dirigé par des employeurs de ce type de main-d'œuvre.

Qu'ils soient agriculteurs ou travailleurs agricoles, tous les membres de l'UNF sont directement touchés par un système dysfonctionnel qui oblige le secteur agricole à recourir à des travailleurs temporaires et migrants pour répondre à plus du tiers de ses besoins en main-d'œuvre. Comme l'étude du comité le démontre, cet effectif est souvent maltraité, soumis à des conditions de travail et de vie dangereuses, victime de discrimination et privé de mesures fondamentales de santé et de sécurité (logement adéquat, droit de puiser dans ses propres cotisations à l'assurance-emploi, etc.) Par ailleurs, les permis de travail fermés signifient que les travailleurs temporaires et migrants sont incapables de fuir des conditions de travail dangereuses et des employeurs qui punissent.

Ces problèmes ne sont pas l'affaire de « quelques brebis galeuses » parmi les employeurs agricoles, mais bien le résultat d'un programme fédéral conçu pour maintenir un système d'aliments bon marché aux dépens des gens qui les cultivent. La récente déclaration de Tomoya Obataka, rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, a peut-être semblé incendiaire selon certains Canadiens, mais l'UNF a les mêmes préoccupations. La structure

Strong Communities. Sound Policies. Sustainable Farms.

Des communautés solidaires et des politiques sensées pour une agriculture durable.

nfu.ca

du Programme des travailleurs étrangers temporaires rend les travailleurs migrants [vulnérables à l'exploitation](#) [EN ANGLAIS].

L'UNF se pose une question : Si la production alimentaire est un service essentiel, pourquoi les travailleurs agricoles n'ont-ils pas tous les mêmes droits et le même pouvoir d'action que les autres travailleurs au Canada? Pour mettre fin à la dépendance excessive au Programme des travailleurs étrangers temporaires, l'UNF demande à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) de s'engager à créer un volet d'immigration réservé aux travailleurs agricoles. Elle admet que les accords commerciaux mondiaux, les changements climatiques et les bouleversements politiques dans les Antilles, en Amérique latine et ailleurs ont entraîné le déplacement de nombreux agriculteurs qui possèdent les compétences et l'expérience dont nous avons besoin pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre agricole. Au lieu de lier ces agriculteurs à des contrats à court terme de moindre importance, il faut inviter ces travailleurs qualifiés au Canada par l'entremise de voies directes vers la résidence permanente.

Tant que le Canada n'aura pas augmenté sa main-d'œuvre agricole résidente par l'immigration ou par une formation agricole financée par le gouvernement et qu'il n'assurera pas un accès abordable aux terres à ceux désireux de poursuivre une carrière en agriculture, il faut voir à la mobilité des travailleurs agricoles temporaires et migrants. Les permis de travail fermés doivent prendre fin. L'UNF et d'autres partenaires du secteur sont disposés à discuter avec le gouvernement de la façon dont les permis de travail ouverts, les permis de travail ouverts dans un secteur en particulier ou d'autres mesures prises par les travailleurs assureraient la protection et la mobilité des travailleurs migrants.

D'après les [rapports du vérificateur général](#), les [enquêtes du coroner sur la COVID-19](#), l'[évaluation du rapporteur spécial des Nations Unies](#) [EN ANGLAIS] et d'autres études sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires du Canada, l'UNF croit également qu'Emploi et Développement social Canada (EDSC) n'a pas fait respecter adéquatement la réglementation. Même si le financement des inspections agricoles a été bonifié en 2021, elle est consciente que de nombreux employeurs sont toujours autorisés à embaucher des travailleurs migrants malgré de graves infractions qui ont compromis la santé et la sécurité des travailleurs. Elle craint que l'industrie agricole n'ait changé la donne et qu'elle ait incité EDSC à faire passer les besoins des entreprises agricoles avant l'intérêt public en matière de respect des droits de la personne de ces travailleurs. EDSC doit améliorer ses pratiques d'application de la loi et prouver aux Canadiens qu'il n'est pas victime de capture réglementaire.



L'UNF a bon espoir que le comité fera passer, dans les constatations de son étude, l'intérêt du public pour un système alimentaire sain et équitable avant la dépendance excessive de l'industrie agricole aux travailleurs migrants trop souvent soumis à des conditions de travail et de vie dangereuses et inhumaines. Elle demande donc au gouvernement fédéral de résoudre la crise de la main-d'œuvre agricole afin d'aussi bien améliorer la sécurité alimentaire du pays qu'éviter d'entretenir la dépendance à une catégorie de travailleurs qui est empêchée de faire valoir ses droits fondamentaux de la personne. Elle exhorte aussi le gouvernement fédéral à garantir ces droits en [adoptant et en mettant en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales](#).

L'UNF tient à réaffirmer qu'elle représente les agriculteurs qui emploient des travailleurs agricoles, y compris des travailleurs migrants. Le Comité entendra peut-être le même discours, mais cette fois-là par des agriculteurs désireux de garder tel quel le Programme des travailleurs migrants en agriculture. Il faut concevoir que des agriculteurs priorisent les droits de la personne de tous ceux qui constituent la main-d'œuvre agricole; l'UNF préconise des changements au Programme pour faire avancer cette priorité.

L'UNF saurait gré au comité de lui donner la possibilité de discuter plus amplement de la détermination qui unit les agriculteurs membres et les travailleurs agricoles résidents en vue d'améliorer l'exercice des droits et les conditions de travail des travailleurs agricoles temporaires et migrants au Canada.

Le tout respectueusement soumis
par *l'Union nationale des fermiers*
le 20 octobre 2023.

